

LES MARTYRS DE BEAUREPAIRE EN ISÈRE (5 AOÛT 1944)

Quand le jour se lève, ce samedi 5 août 1944, sur Beaurepaire, le ciel est d'un bleu laiteux annonciateur d'un soleil resplendissant. Encore une journée de forte chaleur en perspective. Personne alors ne peut s'imaginer que quoi que ce soit de mauvais puisse arriver dans ce bourg paisible du Dauphiné. Certes, tout le monde sait la tragédie qui vient de se dérouler au Vercors. Certes on sait que les forces allemandes, aidées par la Milice française, n'y ont fait aucun quartier et qu'elles continuent de manière identique à l'encontre de ceux qui croisent leur route. Mais que viendraient faire les Allemands à Beaurepaire ? Le bourg est si paisible que l'occupant n'a jamais cru bon d'y cantonner quelque troupe que ce soit. Et si on y trouve, quand même, une dizaine d'allemands, ils ne font que loger sur place dans des maisons réquisitionnées et ne se mêlent pas à la population. Quant à la Milice, elle sait qu'elle n'est pas la bienvenue dans ces terres, et se contente d'un ancrage effectif, quoique plutôt symbolique, à quelques kilomètres de là. Le maire, **Gaston Barbier**, bien que nommé par le gouvernement de Vichy en 1941 en remplacement de Mr **Mandran**, maire socialiste précédent, gère sa commune en « bon père de famille », ménageant les susceptibilités du préfet de Vichy tout en entretenant de bonnes relations avec la Résistance locale¹. Et si la vie quotidienne est, comme partout en France, rythmée par le manque de nourriture, la situation, compte tenu du caractère rural et agricole de la région, y est plus supportable qu'ailleurs.

PRÉLUDE

5 août à l'aube, **Paul Porchey « Chambard »**, (*ci-contre*) un des responsables du maquis du secteur 3 de l'A.S-Isère installé dans les bois de Chambarran, à quelques kilomètres au sud de Beaurepaire, vient de recevoir un message « *Un convoi allemand serait en train de faire mouvement dans les environs* ». Pour le vérifier, il envoie en patrouille de reconnaissance deux de ses hommes, **Robert Offner** et **Jean Pêcheur**, récemment amputé d'un avant-bras à la suite de l'arrestation mouvementée d'un milicien notoire. Le premier est un ex gendarme entré en Résistance, et le second, agriculteur. Tous deux partent à bord d'une Peugeot 202 et se dirigent vers Roybon. Las, l'information était bonne ! Ils tombent nez à nez avec une colonne ennemie venant du Vercors et se repliant vers Lyon. Fouille du véhicule. On y trouve un révolver. **Offner** et **Pêcheur** sont aussitôt arrêtés comme « *terroristes* » et, sous bonne garde, contraints de suivre la colonne qui se dirige maintenant vers Beaurepaire.



5 août, toujours en début de matinée, « **Chambard** » envoie **Marcel Beyron** (*ci-contre, gauche*) demander un supplément d'armes à **Georges Berruyer « Bébé »**, responsable d'une petite unité de résistance (rattachée au réseau « Jockey »), basée à Beaurepaire, et chargée de récupérer et cacher les armements parachutés par Londres. « **Bébé** » est absent de son domicile. **Beyron** décide alors de filer sur Vienne voir sa mère hospitalisée et de tenter de contacter son interlocuteur lors de son retour.

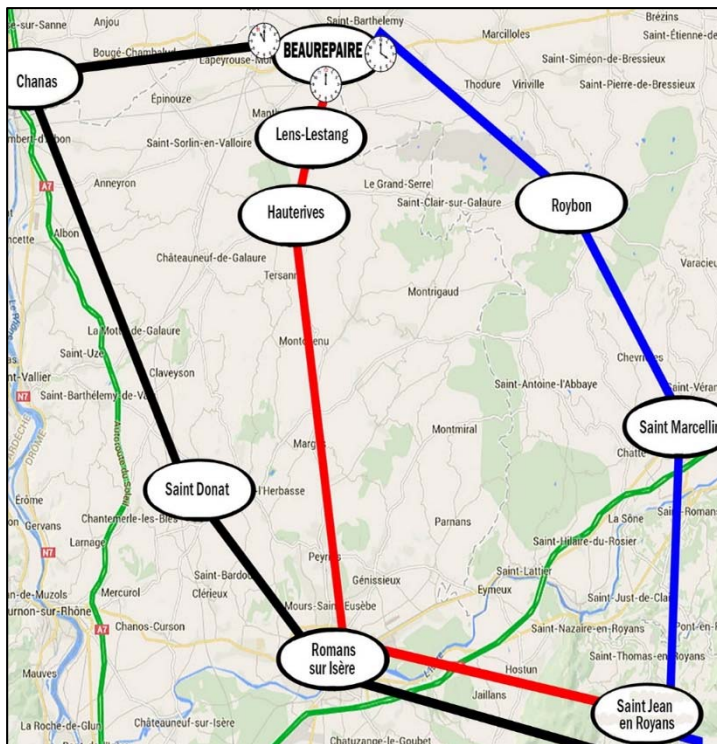
Vers 10 heures, Beaurepaire bruisse d'une rumeur persistante « *Les allemands arrivent par Jarcieu et se dirigent vers nous !* ». Aussitôt, la mère de **Camille Barruel**, qui sait que son fils appartient à la Résistance², se précipite vers sa maison pour lui dire de s'enfuir. Ce dernier prend quelques vêtements et argent, se débarrasse de ses armes et part.

ENCERLEMENT EN RÈGLE ET NON FORTUIT !

Les troupes qui vont envahir Beaurepaire en trois vagues successives sont constituées d'unités de la 9^e Panzerdivision (à ne pas confondre avec la 9^e Panzerdivision SS Hohenstaufen) renforcées d'éléments venus de la 157^e Division d'Infanterie de Réserve, dissoute quelques semaines plus tôt. Toutes viennent du Vercors (où elles ont participé à la répression de la citadelle résistante) dans un mouvement de repli généralisé destiné à renforcer militairement la zone Nord, suite au Débarquement. Un repli effectué en trois colonnes empruntant trois itinéraires différents afin, d'encercler Beaurepaire par l'ouest, le sud et l'est, tout en échappant, le plus possible, aux raids aériens alliés ainsi qu'aux harcèlements des maquis.

¹ Il a donné des soins gratuits aux maquisards, procuré de faux papiers aux personnes recherchées, obtenu un permis de transport permanent aux membres du réseau « Buckmaster » ...

² Camille Barruel était un agent de liaison avec le maquis « Bozambo »



La première colonne passe par Romans, la vallée du Rhône, Saint Donat, Chanat et Jarcieu, et atteint sa destination à 11h00³. La seconde, via Romans, Hauterives (où, suite à un accrochage avec des maquisards peu après son départ de ce village, elle perd huit hommes) et Lens Lestang, arrive vers midi³. Elle comporte une cinquantaine de véhicules, transportant, entre autre, l'état-major de la Division. Quant à la dernière, passant par Saint Marcellin, Roybon (où **Offner** et **Pêcheur** sont pris) et Saint Barthélemy de Beaurepaire, elle arrive vers 15h30³.

PAUSE DE LECTURE

Quel était la composition de cet état-major qui, rappelons-le, n'était pas celui de la Division mais celui affecté aux troupes participant à cette opération ? Toutes les sources consultées sont « historiquement » étonnement évasives ! Certaines parlent d'un dénommé **Rudolph Selbrich** dit « **Oberland** ». D'autres, comme les

témoignages de survivants recueillis à l'occasion d'un ouvrage édité par la ville de Beaurepaire en 1983, se contentent du simple « **Oberland** », le décrivant comme de haute stature, ayant une tête carrée et rougeaude et parlant correctement le français. Or, malgré toute la puissance de recherche que peut constituer Internet, **Selbrich** est un fantôme ! Il n'en est heureusement pas de même avec celle qui est déclarée comme sa maîtresse française, une certaine **Mireille Provence**, qui l'aide lors des interrogatoires de Résistants, quand elle ne les dénonce pas, purement et simplement, à son amant ! De son vrai nom **Simone Waro (Varo)**, elle se veut « *artiste parisienne* », profession plus « cinquante » que modeste chanteuse de cabaret de seconde zone sans grand talent, ni beauté. Avec son amie, **Maud Champetier de Ribes**⁴, elles se prétendent tantôt touristes, tantôt réfugiées, et écumant Drome et Isère, yeux et oreilles aux aguets avant de livrer leur informations à la Milice d'abord, puis directement aux allemands quand Mireille Provence rencontre **Rudolf Schneider**, un adjudant Feldgendarme versé dans la 9^e Division et qu'elle devient la maîtresse d'un officier allemand, du rang de capitaine (*Hauptman*), **Theodor Oberländer**, plus communément appelé « **Oberland** »⁵. Ce dernier, ancien professeur d'université, nazi de la première heure et antisémite virulent, a un passé chargé d'homme de répression sans pitié notamment durant la campagne de l'Est, notamment en Ukraine, ou, dans le Vercors, lors du massacre de la grotte de Luire. On trouve trace, fin juillet/début août 1944, du trio **Schneider/Oberländer/Provence** à Saint Nazaire en Royans, que l'armée allemande occupe du 20 juillet au 5 août, et où le trio va être un acteur majeur dans la condamnation à mort et l'exécution de 33 personnes. On retrouve ensuite mention de la présence d'**Oberländer**, ce même 5 août, à Hauterives où, assistée de **Mireille Provence** (et peut être de **Schneider**), qui pratique elle-même des interrogatoires, deux otages sont tués par « **Oberland** » lui-même alors qu'il leur avait promis la vie sauve ! Puis la colonne allemande prend la direction de Beaurepaire. Aussi, bien qu'aucun des témoignages recueillis après les événements ne formule précisément, dans la plupart des événements tragiques de ce 5 août, qui étai(en)t celui ou ceux pratiquant les interrogatoires, sélectionnant les otages, décidant de la mise à mort de certains ou donnant l'ordre d'exécution, il est plus que probable que les bourreaux de Beaurepaire aient été ce duo, voire ce trio, disposant de l'autorité nécessaire pour le faire.



Le choix de Beaurepaire comme destination est tout, sauf fortuit. Les allemands savent que le bourg est un « repaire » de Résistants ainsi qu'une plaque tournante pour le ravitaillement en denrées et armes des maquis environnants.

³ 11h30, midi 30 ou 16h00 selon les sources.

⁴ Maîtresse de **Raoul Dagostini**, milicien cruel et sadique. Elle sera arrêtée, avec son amant, à la Libération. Jugée et condamnée à mort, elle sera exécutée, en même temps que **Dagostini**, à Lyon, fin 1944.

⁵ Sans que l'on sache si ce surnom est un diminutif du nom propre ou du fait que cet officier, nazi de la première heure, a fait partie, dans les années 1930, du Freikorps - *Corps Francs* - **Oberland**.

D'ailleurs, cela ne plait pas à tout le monde et une pétition⁶ signée par des délateurs, est remise, début Juillet, à la Kommandantur de Vienne. Cette dénonciation est prise au sérieux par la Milice qui, aussitôt, envoie à Beaurepaire une de ses auxiliaires préférées, **Mireille Provence** qui, pendant près de 3 semaines⁷, se faisant passer pour une infirmière ayant réussi à s'enfuir du Vercors, va de rumeurs en observations accumuler nombre d'informations.

LA TERREUR S'INSTALLE !

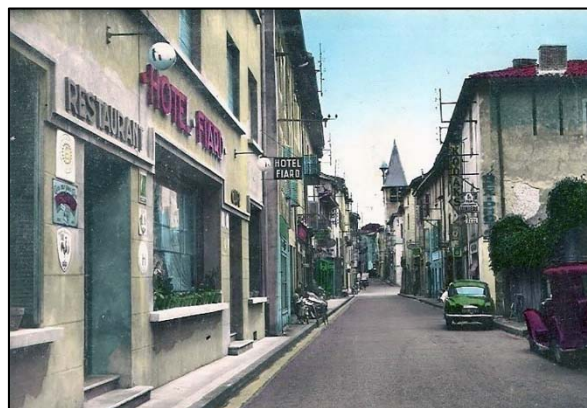
Dès l'arrivée des premiers éléments allemands dans la ville, le « ton » de la journée est tout de suite donné. Tous les accès sont bouclés. Par petits groupes, les soldats « visitent » les maisons, incendiant celles dont ils savent (« merci » probablement **Mireille Provence** !) ou apprennent qu'un fils est au maquis, ou bien qui leur semblent, par un détail parfois insignifiant, suspectes. Des patrouilles sillonnent les chemins. Une d'entre elle, apercevant un homme qui semble s'éloigner à travers champs, l'interpelle tout en le mettant en joue. **Barruel** (*ci-contre*), se sachant perdu, lève les mains. Malgré ce signe de reddition, un soldat tire une rafale de mitraillette qui lui arrache les doigts.⁸



Un peu avant midi, **Marcel Beyron**, de retour de Vienne, aperçoit les premières maisons de Beaurepaire et, surtout les soldats qui semblent en garder l'entrée. Après un moment d'hésitation, il poursuit sa route. Certes, il ne fait pas bon de circuler à moto en ces temps-là (pour l'occupant, c'est un signe éventuel d'appartenance à la Résistance) mais après tout, il est en civil et n'a pas d'arme sur lui. Ses faux papiers, plus vrais que nature, le dénomment « Marcel Baron » et la sacoche de son engin est emplies de linge sale de sa mère qu'il doit lui ramener une fois lavé. Bref, son histoire se tient ! Naturellement, les allemands l'arrêtent, contrôlent ses papiers et le fouille méticuleusement, lui et sa moto. Comme tout semble en règle, on le laisse partir. Il pénètre alors en ville. Mais au premier carrefour, nouvelle arrestation et nouvelle fouille. Il a beau expliquer qu'il a déjà été contrôlé, rien n'y fait. On le conduit dans la cour d'une ferme riveraine, remplie d'allemands, où il découvre **Barruel**, les bras en l'air, le sang coulant toujours de sa blessure.

L'arrivée de la seconde colonne va accroître, si besoin en était encore, la tension. Vers 13h, le Maire de la ville est convoqué. On lui lance, en hurlant « *Tout le pays est plein de « terroristes », les habitants sont avec eux, beaucoup sont partis au maquis, je le sais ... Je connais les noms ! Vous êtes consigné à la Mairie ... Je connais les noms !* »

A peu près à la même heure, une automitrailleuse s'arrête, rue de la République, devant le restaurant **Fiard** (*ci-contre dans les années 1950/60*). Les allemands s'engouffrent dans le commerce. « *Où est le patron ? Il est au maquis ?* ». L'immeuble est fouillé, **André et Louis Fiard** « *Mimi* », les deux fils de la maison, après avoir été obligés de servir un repas aux soldats présents, sont arrêtés.



14h. Le tambour de ville, contraint et forcé, annonce, partout dans le village, « *Tous les hommes de 17 à 35 ans doivent se rendre sur la place Yves Pagneux ! Tous les hommes de 17 à 35 ans doivent se rendre sur la place Yves Pagneux !* » Et pour qui pourrait penser que cette annonce n'est pas un ordre, il est précisé que « *ceux qui essaieront de se cacher seront fusillés* ».

Une centaine d'habitants va suivre l'injonction. Ils sont rejoints par les frères **Fiard**, solidement encadrés par des soldats, puis par **Barruel** et **Beyron** qui, sous escorte, sont amenés, un peu à l'écart, autour d'un arbre.

Vers 16h, un camion ramène les corps des allemands tués sur la route entre Hauterives et Beaurepaire. Le Maire est, à nouveau, convoqué et ordre lui est donné de préparer 8 cercueils, de prévoir, pour le soir, le ravitaillement et le couchage de 150 hommes, de lui remettre toute l'essence disponible en ville et de lui livrer, au plus tôt, le contenu d'une liste hétéroclite.⁹

6 Cette pétition fut découverte après la Libération.

7 Bien que recherchée par le M.U.R (Mouvement Uni de Résistance), puis arrêtée, le 12 juillet, par un maquis avant d'être transférée pour interrogatoire à La Chapelle en Vercors, elle va être libérée quelques jours plus tard, le dossier d'accusation la concernant n'étant jamais arrivé !

8 La version officielle allemande pour ce tir va être qu'il a été la réponse à une menace armée de Barruel. Or on sait que celui-ci, à ce moment, s'était déjà débarrassé de son arme !

9 100 bouteilles de vin blanc « *fin* », 100 de vin rouge « *fin* », 100 bouteilles de champagne, 20 kg de cigarettes, 20 kg de café et 100 kg de beurre. Tout sera fourni hors les cigarettes, drastiquement contingentées en cette période de restriction.

Puis des soldats de la troisième colonne, celle passée par Roybon, amènent sur la Place, **Offner** et **Pêcheur**. Ils sont aussitôt dirigés vers l'arbre autour duquel sont étroitement surveillés **Barruel** et **Beyron**.

16h. Après avoir installé au médian de la place, une table et une chaise sur laquelle prend place « **Oberland** », les interrogatoires commencent. Les questions tournent en boucle. « *Es-tu du maquis ? Dis-moi qui sont les Résistants ! Où sont-ils ?* ». Le ton se durcit avec les plus jeunes soupçonnés d'être, par nature, des « *terroristes* » potentiels. « *Je sais que tu es au maquis ! Dis-moi quels sont tes complices ! Si tu ne parles pas tu seras fusillé !* » La grande majorité, malgré les menaces, les coups et les gifles, tient le choc. Certains bredouillent des aveux, selon la nature des réponses et de critères qui échappent à toute logique, « **Oberland** » répartit les otages en trois groupes. En haut de la place, celui du « *service du travail* »¹⁰. Au milieu, autour de l'arbre, celui des « *terroristes* ». En bas, le reste des otages.

20h, Les interrogatoires sont terminés. Les « *services du travail* » sont au nombre d'une cinquantaine. Parmi eux, **Louis Fiard** qui a été séparé de son frère. Le « *groupe de l'arbre* », comprend, 8 personnes (outre ceux déjà cités, il y a aussi **Cécile Pérouze**¹¹ et trois autres hommes). Les 8 cercueils « commandés » sont livrés.

EXÉCUTION !

« **Oberland** » se lève et s'éloigne. Quelques instant plus tard, il revient et se rend vers le groupe du haut. « *Qui est Fiard ?* ». Ce dernier s'avance. « *Je sais que tu es un terroriste. Emmenez-le avec les autres !* » ordonne-t-il à ses hommes avant de les suivre pour questionner, une dernière fois, ceux dont toute l'assistance sent bien qu'il a la ferme intention (sinon à quoi pourraient bien servir les cercueils ?) de les tuer.



Offner refuse de répondre aux questions posées et nargue encore son interrogateur. **Pêcheur** (*ci-contre*), avec sa manche vide, est figé au garde-à-vous comme pour une parade et ne dit pas un mot. **Fiard**, jusqu'au bout refuse, avec mépris, une promesse de grâce en échange de révélations. **Barruel**, malgré sa blessure qui le fait terriblement souffrir, ne donne pas le moindre signe de défaillance. **Beyron** débite à nouveau son histoire de « fils aimant » et a la surprise de se voir transféré chez les « *service du travail* ». Enfin, est-ce la lassitude ou la pluie qui se met brusquement à tomber, mais le fait est que, sur intervention du Maire et du père d'un otage, « **Oberland** » accepte de sortir du groupe les deux plus jeunes (il les envoie rejoindre les « *services du travail* ») et libère **Cécile Pérouze** comme l'homme le plus âgé.

Les « *terroristes* » ne sont plus que quatre. « **Oberland** » fait alors aligner les groupes du haut et du bas en ligne, face à face, sur trois rangs, comme s'ils constituaient une sorte de couloir et prend la parole et annonce qu'il doit « *venger* » ses morts de Hauterives mais que « *par générosité, il se contentera* » de passer par les armes les 4 « *terroristes* » avérés !

Les différents groupes sont, de nouveau, écartés et un peloton d'exécution de six soldats¹² est aussitôt formé. Face à lui, les quatre condamnés sont imperturbables. Malgré le bruit des bottes et le cliquetis des armes, une chape de silence descend sur l'assistance. Les mitraillettes sont tendues, mais le peloton prend son temps comme s'il voulait jouer au chat avec la souris, prenant plaisir à faire attendre la fin. Puis, sans que l'on sache vraiment si c'est par paroles ou signe, l'ordre de tirer est donné. **Offner** (*ci-contre*) a juste le temps de lancer un cri que l'on croit être « *Vive de Gaulle* » avant que tous ne roulent par terre. Trois corps sont sans vie. **Fiard**, qui bouge encore, est achevé.



Quatre otages des « *service du travail* » sont requis pour emmener les corps dans un garage voisin.

Beyron est effondré. Il vient de voir disparaître, en un instant et de la façon la plus affreuse qui soit, quatre camarades qu'il connaissait bien. **Offner** et **Pêcheur** étaient ses compagnons de maquis. **Fiard** et **Barruel**, des amis d'enfance.

Après avoir passé la nuit sur place, et pour certains d'entre eux, détail macabre, festoyé au restaurant **Fiard**, les allemands quittent Beaurepaire, non sans avoir préalablement mis en bière leurs morts.

« **Chambard** » avisé de la mort de deux de ses hommes donne alors l'ordre à **Paul Burlet** de former un commando¹³ et d'aller chercher les corps. Dans la nuit du 6 août, les deux cercueils sont récupérés et enterrés à Roybon. De manière

10 Autrement dit, ils seront conduits en Allemagne au même titre que les S.T.O.

11 Tenancière d'un café fréquenté par des membres du maquis « Bozambo ».

12 Ou quatre. Les témoignages divergent sur le nombre exact.

13 Un gazogène Berliet avec 10 hommes équipés de 3 fusils mitrailleurs, d'armes de poing et de grenades.

définitive pour **Pêcheur** à Roybon où il résidait. Provisoire pour **Offner**, puisqu'il sera, par la suite, transféré à Brézins, puis, après la fin de la guerre, chez lui, en Alsace. Une caserne de gendarmerie à Grenoble porte son nom.

LE DESTIN DES « SERVICE DU TRAVAIL »

Le groupe « *service du travail* », après avoir passé la nuit dans le gymnase de l'école des garçons, est ramené sur la place où le Maire obtient la libération d'un père de famille nombreuse. Ils sont ensuite « chargés » sans ménagement sur le plateau découvert d'un gazogène. Direction Vienne, puis Lyon qu'ils mettront plus de 24h. à atteindre tant les allemands prennent le moindre incident de parcours comme étant le prélude à une attaque en règle de la Résistance. Le soir, ils sont incarcérés dans les locaux de la Gestapo, vers la place Bellecour. Ils y passent, dans un réduit sans fenêtre, une nuit ponctuée, à intervalles réguliers, par les menaces de mort de leurs gardiens. Au petit matin, un fourgon cellulaire les emmène à la tristement célèbre prison de Montluc où, pour la première fois depuis 48 heures, leur est servi un « repas » constitué d'un quignon de pain et d'un brouet innommable. Dans les jours qui suivent, cinq d'entre eux sont libérés pour raison de santé. Le 10 août, ils sont finalement 33 à être transférés à la gare des Brotteaux. Là, escortés par des inspecteurs de la Police française, épaulés par membres du P.P.F, ils sont dirigés, par rail, sur Dijon où, cinq jours durant, ils sont enfermés dans une caserne. Cinq jours durant lesquels, cinq d'entre eux parviennent à fuir. Le 15 août, nouveau déplacement vers l'Est. Arrêt à Dole (un autre réussit à s'échapper) puis à Montbéliard (où **Beyron** se « fait la belle »), et arrivée à Dresde le 17 où, après un passage dans un camp de regroupement, ils sont répartis dans l'agriculture, l'artisanat et l'industrie avant d'être libérés par les Russes en avril et mai 1945.

... ET CELUI DES BOURREAUX !

On perd toutes traces de **Rudolf Schneider** après août 1944. A-t-il été tué au combat ? A-t-il pu rejoindre l'Allemagne et se fondre anonymement dans la débâcle finale ?

Théodor Oberländer finira la guerre comme chef d'un camp d'instruction « *propagande à l'Est pour les unités en missions spéciales* » près de Berlin. Il quitte cette ville juste avant l'arrivée des troupes soviétiques et rejoint la Tchécoslovaquie où il est arrêté par les Américains, en avril 1945. Ces derniers « appréciant » son expertise sur les problèmes relatifs à l'Europe de l'Est vont l'intégrer dans un programme de dénazification. Très rapidement, il se reconvertit en politique jusqu'à devenir, en 1953, Ministre des réfugiés dans le gouvernement de **Konrad Adenauer**. Recherché, un peu partout, comme criminel de guerre, il ne sera jamais jugé, (la R.F.A n'extradant pas ses ressortissants.) continuant, comme si de rien n'était, sa carrière politique jusqu'à ce qu'un tribunal d'Allemagne de l'Est, en 1960, le condamne à la prison à vie par contumace pour sa participation active aux massacres de Lvov en 1941. Il est alors écarté de toutes fonctions officielles et décède, dans son lit, en 1998.

Mireille Provence est arrêtée par un maquis du Jura alors qu'elle cherchait à s'enfuir en Allemagne. Son procès¹⁴ s'ouvre à Grenoble en octobre 1945. L'accusée, une trentaine d'années, blonde, sourcils épilés, plutôt potelée, est issue d'une excellente famille lyonnaise. Mariée, elle abandonne très vite son compagnon et son enfant pour se consacrer au music-hall où, la guerre venue, elle rencontre et fait la noce avec des tueurs de la Milice et des officiers allemands. Marquée dans la capitale, elle descend sur Grenoble, se fait engager dans une boîte de nuit et flirte aussitôt avec un officier allemand qui mettra quelques semaines plus tard, le Vercors à feu et à sang. A la barre, les témoins défilent. Tous accusent la « *femme au turban rouge* ». **Provence** nie, indifférente, lointaine ou cynique. **Gustave Estadès**, ancien Résistant et déporté, dira d'elle qu'elle « *n'agissait ni par sympathie idéologique pour Vichy ou les hitlériens, ni par intérêt économique, sa collaboration était de l'espèce la plus vile, elle aimait ça !* » Le commissaire du Gouvernement, dans son réquisitoire, énonce avec émotion que « *40 patriotes ont payé de leur vie les délations de l'espionne. J'ai eu la pudeur, ici même, dans d'autres procès, en réclamant le châtiment suprême, de ne jamais prononcer d'autres mots qu'article 75. Pour cette femme, je demande très haut la mort, la peine de mort ...* » Lorsque la Cour rend l'arrêt attendu, l'accusée n'a pas un tressaillement. Cependant, en février 1946, sa peine est commuée en détention à perpétuité ce qui provoque l'indignation de toute la communauté grenobloise, le journal « Les Allobroges » du 26 février 1946 écrivant « *dans le dossier sur lequel l'espionne a été jugée, il y a déjà trop de sang pour qu'on ait pu en conscience la gracier. Il est impossible que ce dossier soit le même que celui sur lequel Mireille Provence a été graciée. Nous écrivons donc en toute sincérité que ce dossier n'a pas été vu par le Général de Gaulle ou qu'il lui a été présenté expurgé. Par qui ?* »

Qu'est devenue depuis lors **Mireille Provence** ? Aucune trace n'a été trouvée mais, sachant qu'au début des années 1960, pratiquement tous les condamnés pour faits de collaboration avaient, quelles que soient leur peine, été libérés, il y a fort à parier qu'elle ait connu le même sort avantageux.

14 Description d'après le « Dauphiné Libéré » et la thèse d'Histoire de Philippe Barrière (voir note 15)

ÉPILOGUE



Quelques années après ces événements tragiques, une souscription publique fut lancée pour apposer, Place Yves Pagneux, à l'endroit même où sont tombés les quatre martyrs, une stèle commémorative (*ci-dessus*). Ce monument, selon **Philippe Barrière**¹⁵, présente « *une réelle puissance évocatrice et s'attache à figer, en ses derniers instants, la silhouette d'un supplicié. La figure du fusillé de Beaurepaire paraît ainsi se replier sur elle-même, comme se recroquevillant sous l'effet de l'impact et de la douleur. La scène est volontairement d'un réalisme cru qui accentue l'effet d'émotion* »

D'autre part, la Gendarmerie Nationale, en souvenir d'**Offner** a baptisé de son nom une caserne à Grenoble.

A Beaurepaire, quatre Résistants ont versé leur sang, intégrant le ciel de la mémoire collective tandis que leurs bourreaux ont fini, bien tranquillement et des dizaines d'années plus tard, leur vie. La justice des hommes est parfois difficile à cerner et n'a, en l'espèce, rien à voir avec la fameuse balance au fronton de tous nos tribunaux. Mais, le fait est là, gravé dans la pierre d'une stèle de la place Pagneux.

Quatre jeunes hommes ont été gratuitement exécutés parce qu'ils entendaient préserver la liberté de tous.

Note rédigée par Gérard Burlet en Mars 2015 sur la base d'un témoignage et d'un article (avril 2013) de Paul Burlet.

Sources :

- « Beaurepaire, les années terribles » de M. Beyron et J.M Charamel – Ed. Mairie de Beaurepaire – 1983
- « Comme un essaim de guêpes » Vol. 2 de Jean Daniel Berger – Compte d'Auteur - 2001
- « L'ombre et la lumière, Secteur 3 A.S Isère, Bataillon Chambarrand » de Pierre Devaux – Compte d'Auteur - 1987
- « Chronique des maquis de l'Isère » de Paul et Suzanne Silvestre – Ed. PUG – 1978
- « L'Echo de la Bièvre et des Chambarands », n°1 – Juin 1945
- « Flashs sur la Résistance en Isère » de Robert Favier – Compte d'Auteur – 2002
- « Pour l'amour de la France. Drome Vercors 1940/1944 » - Collectif – Ed. Peuple Libre – 1989
- « 1939/1945 l'Isère en résistance » - Collectif – Ed. Le Dauphiné Libéré – 2005
- « L'année terrible » de Jeanne Deval – Compte d'auteur – 1946 - in <http://11eme-cuirassiers-vercors.com>

Avertissement : toutes les notes sont des résumés digests de livres de référence pour certains en cours de commercialisation, pour d'autres épuisés (mais que l'on peut parfois encore trouver en occasion sur Internet). Les recherches historiques indiquées ou les thèses développées dans ces notes sont bien entendu la propriété intellectuelle des auteurs des livres étudiés. Illustrations : Il a été essayé, autant que faire se peut, de citer, tout au long de l'ouvrage, les sites ou personnes auprès desquelles nous avons emprunté les images illustrant cet ouvrage. Par avance, nous présentons nos excuses à ceux que nous aurions pu oublier.*

¹⁵ Selon la thèse d'Histoire « Formes et usages du passé : Grenoble en ses après-guerre (1944-1964) » qu'il a soutenue à l'Université de Lyon, en mai 2000.